

Les crédits

façon appropriée. Aujourd'hui, je traite d'un sujet avec lequel je suis familier depuis ma naissance parce que, tout comme vous, messieurs, je vis avec l'autre 50 p. 100 de la société, c'est-à-dire la gent féminine.

J'ai vécu diverses époques. J'ai vécu cette époque antérieure à 1960 où, dans ce que nous appelions au Québec la grande noirceur, nous avions des visions extrêmement restreintes du rôle de la femme dans nos sociétés. J'ai vécu les années 1960 à 1970 où une contestation de ces façons de faire est venue, d'abord bien sûr et déjà, par les femmes, mais aussi également par les hommes.

• (1805)

Dans les années 1970, j'ai eu le bonheur et le plaisir d'enseigner avec non seulement des collègues de sexe masculin mais aussi des collègues de sexe féminin. Et j'ai eu, j'allais dire le bonheur, et c'est sans doute un bonheur, l'occasion d'être remis à ma place à plusieurs reprises et d'enfin apprendre que cette société était composée à parts égales, intellectuellement, moralement et physiquement, d'hommes et de femmes.

En ce moment, j'aimerais partager les expériences que j'ai vécues et les constatations que j'en ai retiré. Pendant les minutes qui vont suivre, madame la Présidente, je vais m'adresser aux Canadiens et aux Québécois, ce qui n'empêche pas les Canadiennes et les Québécoises de m'écouter.

Je pense qu'au-delà des grandes législations, au-delà des grands principes, le véritable défi se situe dans notre quotidien. Il se situe à chaque heure et à chaque minute de notre comportement individuel. Je dirais que c'est un peu comme l'environnement. L'environnement c'est chez soi qu'on commence à le respecter, et la femme c'est dans son quotidien qu'on commence individuellement, personnellement, à la respecter comme il se doit.

Combien de fois j'ai vu, et je suis un des coupables, des hommes et des femmes discourir au masculin, parler du docteur, de l'avocat, du musicien. Combien de fois j'ai entendu des professeurs, et j'en suis, traiter au masculin un ensemble de sujets. Dieu merci, j'ai eu des collègues, des collègu«e»s s'entend, et je m'excuse auprès des interprètes car il est peut-être difficile d'accentuer le féminin dans la langue de Shakespeare, j'ai donc eu des collègu«e»s qui m'ont ramené à la réalité, à l'heureuse et merveilleuse réalité, que ce monde est composé du genre masculin et du genre féminin.

J'ai appris, et cela n'a pas été facile, à parler au masculin et au féminin, à dire «il» et «elle», à dire «celui» et «celle», et en anglais à dire «he» and «she» and «his» or «her». Mais cela ne vient pas gratuitement. Il faut faire un effort. Il ne faut surtout pas tomber dans le piège trop facile de dire: pour alléger le texte nous avons utilisé le masculin mais tout le monde comprendra, bien sûr, que cela inclut aussi le féminin.

Eh bien oui! Tout un allègement, on vient de biffer 50 p. 100 de la population. Je m'excuse, mais c'est un peu léger comme argument.

C'est mon expérience personnelle que je vous communique. Je me suis fait un devoir, dans les textes que j'écris, de dire les choses au long, et s'il s'agit du musicien et de la musicienne, ce n'est pas le «musicien-ne»; c'est au long, le musicien et la

musicienne. Évidemment, cela demande un plus grand effort mais je considère que c'est davantage respectueux de notre réalité, et si on ne commence pas le respect à ce niveau, où le commencera-t-on?

Si les conventions collectives avaient été faites au masculin et au féminin, on n'aurait peut-être pas aujourd'hui à parler d'équité salariale, ce serait inné. Mais ce n'est pas inné. Cela m'amène à parler de l'expérience du marché du travail.

• (1810)

Combien de fois, tout naturellement, verra-t-on un homme ou un groupe d'hommes utiliser un stéréotype pour minimiser l'argumentation d'une personne de l'autre sexe, pour donner une contenance à la position soi-disant masculine? Ce n'est pas facile, madame la Présidente, de se retenir de tels agissements. Pourquoi? Parce que c'est ainsi que nous avons été élevés. Parce que nous, les hommes de cette époque-ci, avons été élevés d'une manière qui reflétait des valeurs—j'étais pour dire d'un siècle passé, mais pourtant, cela ne fait que quelques décennies, hélas, que nous avons commencé vers le chemin d'une évolution du respect de la femme. Nous avons été élevés d'une façon qui était correcte pour nos ancêtres, pour nos pères, mais d'une façon qui est inconvenante, et il faut modifier nos comportements. C'est la seule façon de parvenir à ce que nous visons, c'est-à-dire une équité envers les personnes de sexe féminin.

J'aimerais souligner ici à la Chambre, et nos auditeurs vont peut-être bien comprendre de quoi il s'agit, surtout ceux qui sont maires ou conseillers de municipalité, que nous recevons actuellement ce qu'il est convenu d'appeler des demandes d'article 25 et de PDE, c'est-à-dire des demandes pour subventionner certains emplois. Ce qui est intéressant, c'est qu'en lisant certaines de ces demandes, on s'aperçoit qu'il y a iniquité salariale selon le sexe.

Une des choses que j'entends proposer à mon centre d'emploi, c'est que de telles demandes soient dorénavant retournées aux demandeurs pour refléter l'équité salariale ou qu'elles soient refusées. Je pense que c'est dans des gestes quotidiens, et je conclus en ces termes, que nous allons, pas par pas, tranchée par tranchée, remplir le fossé qui sépare les deux sexes.

[Traduction]

M. John Bryden (Hamilton—Wentworth): Madame la Présidente, j'ai pris bonne note des observations du député d'en face. J'aimerais entendre sa réponse à une question qui me trouble profondément. Je crois que les députés de tous les partis à la Chambre reconnaîtront qu'il doit y avoir égalité non seulement entre les hommes et les femmes mais entre tous les Canadiens.

Une des choses qui me préoccupent est le coût de la réparation des torts causés dans le passé. Ma question au député est simple. Serait-il prêt à ajouter plus ou moins un milliard de dollars au déficit du prochain exercice financier pour réparer les torts commis dans le passé à l'endroit des femmes au sein de la fonction publique?

M. de Savoye: Madame la Présidente, je trouve qu'il s'agit effectivement d'une question intéressante. Le député se souviendra cependant que mon discours ne portait pas sur ce sujet. J'ai dit que chacun devrait s'attaquer au problème en surveillant ses